



Tarbes le 10 juin 2016

COMMUNIQUE

Mise en concurrence de la concession hydroélectrique de Lassoula-Tramezaygues (vallée du Louron)

CONSULTATION DES USAGERS DE L'EAU du 13 juin 2016 au 15 septembre 2016

Dans le cadre de la mise en concurrence de la concession hydroélectrique de Lassoula-Tramezaygues, une large consultation des acteurs locaux a été organisée du 1^{er} décembre 2011 au 1^{er} mars 2012. Cette démarche d'écoute qui constitue une étape importante dans la procédure de renouvellement des concessions hydroélectriques a permis de recueillir les attentes de chacun pour une Gestion Équilibrée et Durable de la Ressource en Eau (GEDRE) au regard de l'exploitation hydroélectrique de la vallée du Louron.

La promulgation de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 permet désormais une reprise opérationnelle du processus. Afin de maintenir une contribution active de l'échelon local, chacun est invité à amender une contribution passée ou en initier une nouvelle afin de permettre l'actualisation la synthèse « GEDRE » avant le lancement du processus de renouvellement.

Vous pouvez consulter la synthèse GEDRE publiée en 2013 sur le site de la DREAL à la rubrique « Energie », à l'adresse suivante [«http://www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/la-consultation-dite-gedre-en-vallée-du-louron-a19348.html»](http://www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/la-consultation-dite-gedre-en-vallée-du-louron-a19348.html).

Si vous souhaitez que des compléments soient pris en compte dans le cadre de la mise en concurrence de la concession de la vallée du Louron, veuillez transmettre votre contribution, avant le 15 septembre 2016, délai de rigueur :

- par messagerie électronique à : gedre-louron@developpement-durable.gouv.fr (courriels ne pouvant dépasser 5 mégaoctets)
- par envoi postal à : DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Direction Risques Naturels
Renouvellement hydroélectrique vallée du Louron –
Procédure GEDRE
1, rue de la Cité Administrative- Bat G-CS 80002
31074 TOULOUSE Cédex 9

Les contributions émises sont susceptibles d'être annexées au document de synthèse, et/ou d'être publiées sur Internet à destination des candidats au renouvellement et du public.



Contact Presse :

Pôle communication interministérielle : 05.62.56.65.05

pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65

site internet : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>